



Fédération de
Seine-Saint-Denis

VISIOCONFERENCE DU RESEAU AVS 93

17 NOVEMBRE 2020

14H – 16H



18 participant-e-s, soit 14 centres représentés, 10 villes :

Adeline, MPT Henri Roser, Aubervilliers ;
Jérôme, MPT de Gournay-sur-Marne ;
Farahe et Hanane, Centre social Louise Michel Mikado, Tremblay-en-France ;
Patricia, Centre social Ambroise Croizat, Pierrefitte ;
Farid, Centre social Germaine Tillon, Pierrefitte ;
Nathalie, Centre social SFM, Montreuil ;
Amadou, Maroc Châtenay Poetes, Pierrefitte ;
Mohamed, MPT Jardin des Sources, Noisy-le-Grand ;
Béatrice, MPT Bertly Albrecht, Aubervilliers ;
Kelly, Centre social Couleurs du monde, La Courneuve ;
Rosalinda, APJC, Les Pavillons-sous-Bois ;
Sabine, Centre social Louise Michel, Neuilly-sur-Marne ;
Bruno, Maison de quartier Vert Galant, Tremblay-en-France ;
Aïcha, Maison de quartier Pasteur, Saint-Ouen ;
Cécile, Cyprien & Camille pour la FCS93.

6 Structures et 5 villes excusées : Esperanto, Montreuil ; Centre social Guy Toffoletti, Bagnole ; Maisons de quartier et de la citoyenneté Georges Brassens et Daniel Balavoine, Bondy ; Centre social coopératif Le 110, Saint-Denis ; Le Joli Mai, Saint-Ouen.

Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis

21, allée Jules Guesde - 93320 Les Pavillons-sous-Bois | 01 41 50 52 67 | contact@centres-sociaux93.fr
www.seinesaintdenis.centres-sociaux.fr

Objectifs de l'échange :

- Confinement, acte II, 2h pour partager vos questions du moment et approfondir les questions de la dernière visio qui n'avaient pas pu être traitées.
- Apporter des réponses, infos pratiques et trucs et astuces du moment !

Rappel des infos et actualités de ces derniers jours

Le cadre réglementaire, ce qui est autorisé ou pas dans le maintien des activités :

- Rappel des Infos Veille Covid (16-11-2020 en annexe) et de l'actualisation des protocoles sanitaires sur le site de [la FCSE](#), également envoyés par mail
- Si vous ne recevez pas nos mails, c'est parfois dans vos spams en raison des mailings envoyés et de l'adresse générique d'envoi

Informations de la CAF

- Synthèse TEAM AS transmise par le CNAF : Quelles activités peuvent être maintenues au sein d'une structure AVS ? [Voir en annexe.](#)
- La commande des masques inclusifs, financés par une aide exceptionnelle de 1000€ par structure, est sur le point d'être finalisée.

Informations des acteurs et partenaires départementaux

- Propositions de permanences des SSD
- Du côté de la Préfecture : a priori seuls les ASL à visée professionnelle sont autorisés
- Services maintenus :
 - Le CIDFF - Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – maintient ses permanences
 - Dans cette période où de nombreux jeunes connaissent des situations de confinement avec un parent, un frère ou une sœur qui souffre de troubles psychiques, les Funambules-Falret propose du soutien : si nécessaire entretiens en présentiel, et soutien téléphonique au 01 84 79 74 60 ou par messenger : Les Funambules Falret
 - Dispositif exceptionnel d'aide au paiement du loyer mis en place par le Conseil Départemental pour les personnes impactées financièrement par la crise sanitaire : [Informations et simulateur ici](#) + règlement en annexe ; **attention, les dossiers sont à envoyer avant le 30 novembre.**
- Plan de relance du Gouvernement avec un soutien financier pour les associations, il s'agit d'un appel à projet (voir InfoCovid 10-11 et 16-11) ; également relance du fonds de solidarité.

Les actus du côté FD

Formations, animations proposées et autres rendez-vous à venir – Retrouvez [ici](#) le formulaire d'inscription et le catalogue de formations, régulièrement mis à jour.

- **Ateliers avec l'équipe de psychosociologues de Solienka** : ces temps visent à échanger autour de ce que nous avons vécu (et continuons à vivre) dans ce contexte de crise sanitaire, mais aussi de questionner nos postures et nos pratiques professionnelles, ceci afin de mettre en

place des démarches et des projets adaptés à la crise sociale que nous traversons... En d'autres termes, nous permettre de (nous) transformer et de rebondir !

- Prochaines dates : 24.11 pour les référent.e.s familles, 01.12 pour les directions, 08.12 pour les chargé.e.s d'accueil et 11.12 pour les référent.e.s jeunesse – Inscriptions auprès de Camille (famille et directions), Laurelou (accueil) et Cécile (jeunesse)
- **Report de la journée de formation sur l'évaluation** avec Accolades, au 27 janvier 2021 ;
- **Proposition d'une visio sur le RPS avec la CAF, le 26.11 après-midi** ; et nous continuons d'intervenir auprès des équipes sur le RPS – sur demande ;
- **Formation ASL, démarrage 28.11** mais on recherche une grande salle où nous sommes autorisées à former !
- **Formation avec Animacoop les 10 et 11 décembre : Comment mettre les usages du numérique au service de l'animation de la vie sociale ?** – Objectifs :
 - Échanger autour des conditions de mise en place d'espaces qui favorisent les liens sociaux ; d'espaces d'animation de la vie sociale et de participation
 - Définir nos usages numériques, nos outils et bonnes pratiques
 - Expérimenter la co-construction d'un espace numérique collectif.

Autres informations :

- Nouveau numéro de l'Info FD à lire [ici](#) : retour sur les mobilisations du réseau pendant le premier confinement
- Découvrez notre [guide service civique](#)
- Voir les derniers [appels à projets](#) et [demandes de stages](#)
- **Suivez-nous sur [Linkedin](#) et [Facebook](#)**

Tour de la situation de chacun.e

Chacun-e a pris la parole pour expliquer ce qui marche bien ou pas et quelles sont les points de blocage/ressources et points forts existants sur :

Prise de notes sur Framamémo par l'équipe de la FCS93 pour classer les informations, idées, besoins qui ressortent des échanges. Et voilà le résultat :



En synthèse, ce qui ressort des échanges

Des échanges autour de l'accès aux droits : beaucoup de participants font part d'un besoin de clarifier les missions des assistant-e-s social-es et celles des écrivains publics. En effet, la frontière est très mince et il est fréquent que les écrivains publics se retrouvent à remplir des missions normalement assignées aux assistant-e-s social-es (demande DALO, dossier de surendettement, dossier retraite, ...). Par exemple, dans le centre social Louise Michel Mikado de Tremblay-en-France, il y a un réel flou sur les points infos familles. Qui doit faire quoi ? Jusqu'où peut aller l'écrivain public ? Qu'est-ce qui relève du rôle des assistant-e-s social-es ? Réel besoin de clarifier les missions de chacun-e, les compétences et les prérogatives.

Une interpellation globale à ce sujet peut-elle être faite – dans la lignée du Forum sur l'accès aux droits organisé par le conseil départemental en janvier 2020 ? Ou une action collective, telle que lister en commun les missions propres à chaque fonction. Ou encore objectiver les sollicitations/demandes faites aux équipes des centres.

À Neuilly-sur-Marne, un tableau de bord, via le logiciel Noé, a été mis en place. Complété directement par les écrivains publics, il permet d'identifier correctement la demande de la personne reçue. Aussi, il est possible de faire des remontées précises et de récolter des données statistiques grâce à cet outil. Du côté de Pavillons-sous-bois, ce relevé des situations est construit manuellement, puis synthétisé dans le rapport d'activité.

Une interpellation sur l'autorisation par la préfecture des ASL uniquement à visée professionnelle : il est difficile de distinguer les différents cas de figure, souvent les personnes viennent dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle...

À ce sujet, il a été rappelé que les groupes sont limités à 10 personnes, avec 4m² d'espace par inscrit. Bien que contraignant, ce format réduit permet néanmoins aux apprenants d'avancer plus rapidement (aspect « positif » 😊 - les apprenants sont très satisfaits de ce nouveau format).

Des échanges autour du renouvellement de projet social : la difficulté de l'étape diagnostic dans le contexte sanitaire que l'on connaît a été soulignée. Quels outils, quelles démarches pour récolter la parole des habitants à distance ?

La MPT de Noisy-le-Grand a, par exemple, mis en place des entretiens individuels sur rendez-vous. À Aubervilliers, on s'est appuyé sur des temps déjà existants : des personnes qui passaient au centre social, des trajets en car pour des sorties cet été pour faire passer ou distribuer des questionnaires.

Des échanges autour du bénévolat. Dans certains centres, les bénévoles qui se considèrent comme personnes à risques, se sont retirés d'eux-mêmes des activités qui étaient les leurs avant le confinement. Dans d'autres villes, les bénévoles, souvent les plus jeunes, poursuivent leurs missions, particulièrement le CLAS. Crainte émise par les équipes de pouvoir reprendre contact après cette longue période d'interruption d'activité, surtout quand c'est la ville qui demande aux bénévoles à risque de rester chez eux.

Concernant les attestations, la Maison de Quartier Pasteur de Saint-Ouen pointe du doigt la difficulté de mobiliser des bénévoles, notamment à cause de l'invalidité des attestations pour une activité bénévole, non considérée comme une activité professionnelle. À Pierrefitte, le centre social Germaine Tillon donne des attestations sur le créneau horaire concerné par l'atelier animé par les bénévoles.

Aussi, une inquiétude concernant l'engagement futur des bénévoles a été soulevée. La situation actuelle pourrait en effet avoir un impact à long terme sur le bénévolat. Ce constat ressort des échanges téléphoniques passés par les équipes des centres. Les professionnel.le.s ressentent un éloignement des bénévoles, un recentrage sur les activités domestiques, et une activité logiquement en baisse. La question suivante se pose alors : **comment garder le lien avec les bénévoles ?**

De même, inquiétude par rapport à la baisse de l'autofinancement des associations avec la baisse des cotisations, anticiper difficultés financières 2021 ? Car le lien de confiance avec les adhérents a été mis à mal, les clubs et associations sportives témoignent aussi de ces mêmes difficultés à venir.

De nouveau, il a été mentionné la difficulté des appels téléphoniques aux habitant.e.s, notamment à cause de la détresse exprimée par certain.e.s face à cette situation. Pour rappel : [guide d'appel](#).

Néanmoins, on peut noter que l'incompréhension des habitant.e.s, qui avait été remontée lors de la dernière visio, et qui était générée notamment par des fonctionnements différents selon les centres et les villes se fait moins ressentir.

À ce propos, nous vous proposons de travailler ensemble sur une affiche propre à votre structure, qui vous permettra d'avoir un outil de communication clair et précis sur votre fonctionnement. **Voir ci-dessous l'exemple de la MPT Roser d'Aubervilliers.** Si ce support vous intéresse, n'hésitez pas à écrire à cette adresse : cyprien.tellier@centres-sociaux93.fr

La Maison pour tous Roser pendant le confinement

Ce qu'il faut savoir

1 Les horaires d'ouverture
 Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00
 Fermeture le jeudi matin

2 Les activités maintenues

- L'accueil individuel des habitants : informations, orientation, impressions d'attestations de déplacement
- Les permanences d'accès aux droits
- Les activités de soutien aux familles (café des parents et ateliers parents-enfants)
- L'accompagnement à la scolarité et les ateliers Démos

3 Les activités à distance

- Les ateliers couture
- La capoeira
- Les ateliers de développement personnel

4 Les activités suspendues

- Les ateliers d'apprentissage du français
- Les ateliers informatiques
- Les ateliers cuisine
- Les activités sportives
- Les sorties familiales
- La ludothèque
- Les animations extérieures

Port du masque obligatoire à partir de 6 ans

Maison pour tous ROSER
 35 rue Gaëtan Lamy, 95300 Aubervilliers - 01 41 61 07 09
centre.roser@mairie-aubervilliers.fr

Rendez-vous pour la prochaine visioconférence du réseau AVS 93,

Le Vendredi 4 décembre à 14h !

Pour y participer, cliquez sur le lien suivant :

<https://zoom.us/j/97740250035>

Ou appelez le 01 70 37 22 46 et entrer le code 977 402 500 35#